

*Madame GREGOIRE*

*Votre question : Quel est l'article sur lequel nous nous sommes appuyés pour renvoyer son chèque de cotisation à la Mairie de VALAIRE, adhérente depuis plusieurs années et en partenariat avec SNE sur la protection du Blaireau et de la Chauve-Souris ?*

*MAIRIE de VALAIRE : Me la Maire de VALAIRE, a critiqué de façon discourtoise SNE dans un courriel envoyé à une dizaine d'associations liées au déterrage du Blaireau. Bien évidemment je n'aurai pas dû être destinataire de ce courriel !*

*Nous avons fait valoir l'Article 4 des STATUTS qui permet au Bureau de refuser une adhésion.*

*Petit détail qui a son importance : Je précise que malgré cet incident, SNE continue de participer aux frais d'avocat sur le sujet « Période Déterrage du Blaireau »...  
Avec de l'argent public !!!*

*Madame GREGOIRE*

*Votre question : Problèmes d'heures supplémentaires et Inspection du Travail !*

*Voir Rapport Moral...*